



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT  
Haute-Garonne - 2026

# Les collèges : rentrée scolaire 2025-2026 > Citoyenneté et vivre ensemble

Collège

Éducation

Dispositif

Publié le 22 août 2024

Reading time : 13 minutes



## Elèves en situation de handicap

### Ulis : un dispositif de soutien aux élèves en situation de handicap

Ulis est un dispositif de soutien aux élèves en situation de handicap (quel qu'il soit). Il permet à chacun de trouver sa place au collège, de progresser et, au passage, de prendre confiance en soi. Sept nouvelles classes ULIS ouvriront à la rentrée scolaire 2024, soit un total de 94 classes ULIS dans 88 collèges publics du Département. Reportage au collège des Violettes, à Aucamville.

### Atelier du midi

### Atelier du midi

Pour l'année scolaire 2023-2024, près de 200 ateliers cofinancés par 54 collèges ont proposé des animations citoyennes, culturelles, ludiques ou sportives pendant la pause déjeuner. Créés par le

Conseil départemental et opérationnels depuis la rentrée 2020, ces ateliers ont pour objectif d'améliorer le climat scolaire, prévenir les incivilités et favoriser la mixité.

## Sports

### eCollège31, l'Espace Numérique de Travail

## Plan d'équipement numérique des collèges - eCollege31

Véritable prolongement numérique du collège, **l'Espace Numérique de Travail eCollege31 est accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24**, depuis n'importe quel ordinateur équipé d'internet, ou smartphone. **Le portail eCollege31** du collège propose de nombreux services et outils tels que la consultation des emplois du temps, le cahier de texte de la classe. Il permet le travail interactif et l'accès à tout type d'informations sur la scolarité et la vie du collège. **Le portail eCollege31 du Département** présente les actions menées par le Conseil départemental pour les collégiens, leurs familles et les collèges.

[Le numérique dans les collèges](#)

## La pratique dans les collèges

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne soutient la pratique du sport dans les collèges et hors temps scolaire. Les collèges disposent d'équipements sportifs ou peuvent accéder aux installations communales ou intercommunales. Les frais de transports vers les sites sont pris en charge par le Conseil départemental. Les collèges reçoivent également des dotations pour l'achat de petits équipements ou pour le fonctionnement des associations sportives scolaires UNSS. Une cérémonie est organisée au Conseil départemental chaque année pour récompenser les élèves des associations sportives scolaires UNSS des collèges ayant participé aux championnats de France.

### **Le sport pour tous sur tous les territoires**

Le Conseil départemental est résolument engagé dans une politique sportive dynamique et accessible à tous sur l'ensemble des territoires. Avec ses partenaires (clubs, comités départementaux...), le Département s'implique pour renforcer la place du sport et de l'activité physique et sportive dans le quotidien des habitants.

### **Le label Terre de Jeux 2024**

Labellisé Terre de Jeux 2024 dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Conseil départemental est reconnu pour ses innovations, son dynamisme, et sa volonté de développer le sport pour tous et sur tous les territoires.

### **Le label Génération 2024**

Trente-huit collèges du département sont labellisés établissements génération 2024. Ce label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Il s'inscrit dans le projet d'établissement, intégrant les valeurs de la République et principes de l'Égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

[L'aide à la pratique sportive](#)

## E-média 31

## E-Média31

La **médiathèque départementale** offre à tous les collégiens de la Haute-Garonne sur un portail numérique gratuit, disponible 24h/24, 7j/7 :

- des romans et des audiolivres pour ados
- des BD et des mangas
- de la Presse
- de l'autoformation : le code de la route, apprendre à dessiner, des méthodes de langues, du soutien scolaire...
- des concerts et des méthodes pour apprendre à jouer d'un instrument
- une sélection de films

E-Média31 est accessible directement :

- via l'ENT à partir du menu Ressources
- ou sur le site : [e-media31.mediatheques.fr](http://e-media31.mediatheques.fr)

Après la première connexion, il est possible d'utiliser l'application « **Ma médi@thèque** » sur smartphone et tablette.

## Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

### 16 dispositifs

Le Conseil départemental en partenariat avec l'Éducation nationale propose 16 dispositifs d'éducation artistique et culturelle et deux projets autour de la prévention des risques auditifs dès la rentrée scolaire 2024 à

travers un grand nombre de domaines artistiques :

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle proposés par le Département sont ouverts à l'ensemble des Collèges de la Haute-Garonne, dans la limite des places disponibles et gratuits pour les élèves. Les enseignants qui le souhaitent, en accord avec le/la chef/cheffe d'établissement, peuvent déposer une candidature auprès de l'Éducation nationale.

#### > **Arts visuels - Arts plastiques**

La Galerie 3.1

#### > **Danse**

Danse au collège

#### > **Musique**

- Orchestre de chambre au collège

- Découvertes culturelles

- Peace & Love

- Écoute Écoute

#### > **Patrimoine - Arts visuels**

- Toulouse et ses monuments : représenter sa ville

- Rephotographions la Haute-Garonne

- Histoire(s) de femmes en mouvement

#### > **Univers du livre, de la lecture et des écritures**

- Temps de lire, temps de dire avec une web radio

- Prix collégiens 31 de la bande dessinée

- Éloquence : parler de soi et du monde

#### > **Éducation aux médias et à l'information**

Fabriquer ton média

#### > **Théâtre, univers du livre**

Paroles en Je(u)

#### > **Cinéma, audiovisuel**

Collège au cinéma

- > **Dispositifs accessibles aux Collèges de la Haute-Garonne**, dans la limite des places disponibles.
- **Gratuits** pour les collégiens.
  - **Inscription** sur Adage du 21 mai au 21 juin 2024.

En parallèle, le Département favorise l'accès à la culture au plus grand nombre autour d'actions et de médiations culturelles à travers sa programmation culturelle, la promotion de la langue occitane ainsi que des ateliers/rencontres proposés par les Archives départementales, et les musées départementaux.

## Le Parcours Laïque et Citoyen (PLC)

### Une offre pour tous !

**Le Parcours Laïque et Citoyen (PLC) est une offre d'activités financée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne à la libre disposition des collèges et destinée à l'ensemble des élèves.** Le PLC a été initié par le Conseil départemental en 2016 afin de promouvoir les valeurs de la République et le principe de laïcité auprès des collégiens du département. Il est à destination de près de 2 000 classes, du CM1 à la 3e. Le PLC est un panel d'interventions dans lequel les enseignants peuvent librement « piocher », avec pour objectif :

- d'encourager l'appropriation des valeurs de la République et du principe de laïcité,
- de favoriser l'apprentissage de la démocratie et du vivre ensemble,
- de préparer les jeunes à l'exercice de la citoyenneté, d'aiguiser leur esprit critique afin qu'ils deviennent des acteurs responsables, épanouis et ouverts aux autres,
- de faire émerger une conscience citoyenne en créant un sentiment d'appartenance.

Il peut s'agir d'ateliers dans les classes, de spectacles-débats, de projections, de pièces de théâtre, ou encore de visites aux Archives départementales, ou au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)... Ces actions novatrices interviennent en complément des enseignements inscrits dans les programmes éducatifs pour susciter le débat chez les jeunes.

En 2024-2025, l'offre est composée de **220 actions portées par 142 partenaires** (associations, partenaires et Directions du Conseil départemental. Se renseigner auprès du collège.

[Le Parcours laïque et citoyen](#)

[Subvention aux associations intervenant dans le parcours laïque et citoyen \(PLC\)](#)

## Magazines pour les collégiens

### Code jeune 31

**Un code jeune est distribué à chaque élève de 5e.** Ce document permet d'aborder les différents aspects de la sécurité routière et de préparer les Attestations Scolaires de Sécurité Routière (ASSR) 1 et 2 obligatoires pour passer le permis de conduire.

## Magazine Haute-Garonne collèges

Cette parution est destinée aux élèves et à leurs familles. Ce magazine à visée informative propose différentes rubriques susceptibles de les intéresser : actualités des collèges, présentation des politiques publiques départementales et de sujets d'intérêt général, présentation de métiers au service des collèges, point sur les chantiers en cours... **Ce magazine, imprimé à 20 000 exemplaires, est diffusé 3 fois par an dans les collèges publics du département, en accord avec l'Éducation nationale.** Il est également accessible en ligne sur le site du Conseil départemental et depuis l'espace numérique de travail ecollege31.

# Le collège inclusif

La scolarisation des collégiens est une compétence partagée entre le Conseil départemental, la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale. Le Conseil départemental intervient directement sur l'aménagement des classes dans les collèges, la MDPH sur l'ouverture des droits et de prise en charge des élèves en situation de handicap, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale est chargée de l'orientation et du suivi des élèves, l'ONISEP produit et diffuse toute l'information sur les métiers et les formations.

[En savoir plus sur le collège inclusif](#)

[Comprendre les besoins spécifiques](#)

[Mag' Haute-Garonne Collèges](#)

## Deux dispositifs Jeunesses

### Ambition Jeunesses

En Haute-Garonne, **un habitant sur quatre a entre 11 et 29 ans**. Au quotidien, **le Conseil départemental accompagne les jeunes à travers plus de 180 actions concrètes**. Pour aller au-delà de ce qui est déjà mis en oeuvre, le Département a décidé d'associer les jeunes à la construction des politiques publiques de demain.

**Le plan d'action par et pour les jeunesses haut-garonnaises 2023/2028** permet d'encourager et reconnaître la participation des jeunes, de favoriser et accompagner leur émancipation ; permettre et construire leur autonomie ; promouvoir et agir pour leur bien-être. Pour favoriser la participation de tous les jeunes entre 11 et 29 ans, un « groupe miroir » a été créé. C'est un espace de dialogue permanent et ouvert à tous les jeunes qui veulent participer aux discussions sur les politiques publiques à mettre en oeuvre et les initiatives des jeunes.

**Pour participer :** [ambition.jeunesses@cd31.fr](mailto:ambition.jeunesses@cd31.fr)

[Les jeunesses haut-garonnaises](#)

### Initi'active Jeunesses

**Un dispositif pour les 11-29 ans pour accompagner la réalisation de projets d'utilité sociale.**

Le projet Initi'active jeunesses permet aux jeunes de proposer un projet pour obtenir un financement, des conseils, un accompagnement, une aide matérielle. Elles ou ils peuvent le faire de façon individuelle ou collective, en s'adressant aux services du Conseil départemental ou bien aux associations et organismes partenaires près de chez elles/eux.

Pour découvrir les projets lauréats et/ou déposer un projet, visite la page de [GO31.fr](http://GO31.fr), site internet créé par le Département pour les jeunes.

### Des collèges sécurisés

Étudier dans des **collèges sécurisés**, c'est avoir des abords de **collèges apaisés**. Le Conseil départemental poursuit avec les communes responsables des travaux les **aménagement nécessaires** de ralentisseurs, de dépose-minute et de pistes cyclables protégées et sécurisées aux abords de chaque collège. C'est aussi protéger les collèges des intrusions avec le maintien en état de clôtures hautes, la maintenance de la **sécurisation des accès**, notamment par les systèmes de visiophone aux entrées et des systèmes d'alarme efficaces (alarme incendie et évacuation, alarme mise à l'abri et confinement, alarme intrusion). Les agents des collèges sont régulièrement formés aux

exercices de sécurité.

Étudier dans des collèges sécurisés, c'est aussi **faciliter l'apprentissage des gestes qui sauvent** et des premiers secours avec les pompiers pour tous les élèves ; apprendre les bons comportements sur la route et les espaces publics avec la remise gratuite d'un « **code jeune** » du Conseil départemental qui prépare les élèves à obtenir leurs attestations de sécurité routière. C'est aussi la remise du guide départemental « **Ado, pas accro** » pour informer sur les risques, effets et conséquences des addictions à l'alcool, au tabac, aux produits psychoactifs, aux boissons énergisantes, au cannabis et aux addictions sans produits (écrans numériques, jeux, troubles alimentaires, dépendance sectaire).

## Bifurcation écologique

### Face à l'urgence climatique

Face à l'urgence climatique, la préservation de la biosphère est l'une des priorités du Conseil départemental. Les collèges sont au coeur de la sensibilisation à la transition environnementale. Les réponses aux attentes des jeunes, de leurs parents et de la communauté éducative doivent passer par une éducation à l'environnement où les collégiens sont acteurs.

**Mise en place d'un « parcours collégien éco-responsable » :**

- Énergie : participation des collégiens au défi « bâtiment à énergie positive »

**Améliorer la qualité de l'air extérieur et intérieur**

- Déplacements doux : amélioration des accès aux collèges à vélo (sécurisation), installation de parcs à vélos, incitation à l'usage ;
- Réalisation d'un guide des bonnes pratiques pour la qualité de l'air et suivi des objectifs dans ce domaine (actions de sensibilisation).

**Tri sélectif (papier, stylos usagés...) : 100 % recyclage**

- Biodiversité : participation au défi « forêt » sur un temps défini au cours de leur scolarité

**Éducation et innovation**

- Accompagner les collègues (ingénierie technique) porteurs de projets pédagogiques à caractère environnemental;
- Multiplier les échanges entre les collègues et le syndicat mixte Haute-Garonne Environnement dans le cadre des actions de sensibilisation ;
- Veiller au déploiement systématique de l'ensemble des outils pédagogiques créés par le syndicat mixte Haute-Garonne Environnement,
- Bénéficier des animations de la [Maison de la Biodiversité](#) pour apprendre la bifurcation écologique, grandeur nature.

[Le nouveau collège de Cintegabelle](#)

[Le collège de Guilhermy, ou l'écrin rassurant](#)

**Retour à notre page sommaire "Rentrée scolaire" :**

[Les collèges : rentrée scolaire 2026-2027](#)